

L'équation est simple. Pour de nombreux produits et services spécialisés, sur le marché mondial, le Canada représente souvent à peine 1 p. 100 de la consommation globale. C'est dire que les entreprises qui n'exportent pas ignorent littéralement 99 p. 100 de leur clientèle potentielle.

Plus l'économie mondiale s'ouvre, plus la distinction entre marché intérieur et marché international s'estompe.

En fait, le développement de vos capacités à l'exportation est un investissement. C'est un engagement à long terme qui se répercutera sur tous les aspects de vos activités commerciales. Comme dans tout projet de ce type, vous rencontrerez des difficultés et des obstacles. Mais de nombreux exportateurs peuvent attester du fait que les résultats valent bien l'effort qu'on y met.

Un grand nombre d'entreprises admettront qu'elles doivent principalement leur prospérité à leurs exportations.

Notre gouvernement s'est engagé à aider les petites et moyennes entreprises à jouer un rôle plus important en matière d'exportation. À cet effet, mon ministère a modifié l'orientation de ses services afin de mieux répondre à leurs besoins.

Présents dans 128 villes autour du globe, les délégués commerciaux de mon ministère offrent toute une gamme de services et de programmes de promotion commerciale et d'information spécialisée. Voilà 100 ans - nous avons célébré cet anniversaire en 1994 - que le Service des délégués commerciaux s'attache à nous ouvrir les portes des marchés étrangers. Fort de son expérience, ce service connaît toutes les ficelles et peut donc aider les petits exportateurs aux prises avec un environnement commercial étranger fort complexe.

Implantés dans 10 villes canadiennes, les Centres du commerce international [CCI] du gouvernement fédéral peuvent aider les sociétés à cerner les débouchés commerciaux, à préparer des plans de commercialisation à l'étranger et à obtenir des renseignements sur les programmes d'aide gouvernementale. Ces centres constituent le premier point de contact des nouveaux exportateurs avec le gouvernement fédéral. Grâce à un réseau électronique, les CCI sont reliés à tous nos délégués commerciaux dans le monde entier.

Notre Programme de développement des marchés d'exportation [PDME], établi depuis longtemps, ainsi que notre soutien à la participation canadienne aux foires et missions internationales sont dorénavant axés sur les petites et moyennes entreprises. Nous avons également mis sur pied des programmes visant à offrir une formation pratique aux dirigeants d'entreprises qui commencent à exporter vers les États limitrophes des États-Unis,